

# Délibération

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 06 mai 2025

Délibération n° 028-2025

Point 06.08

### **Point 06.08. de l'ordre du jour**

#### **Désignation de représentants de la CFVU pour le conseil du Service des sports**

##### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le service des sports :

1. Organise, développe et encadre les activités physiques et sportives des étudiants. Ces activités sont aussi proposées aux personnels.
2. Contribue, par ses enseignements, à la formation des étudiants dans le domaine des activités physiques et sportives. Les personnels peuvent participer à ces enseignements.
3. Promeut les activités physiques et sportives comme facteur d'animation de la vie de campus et favorise la participation des étudiants à la vie associative et à la compétition sportive.
4. Coordonne le dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants ayant une pratique sportive d'excellence ou d'accession au haut niveau, afin de concilier leurs études et leur activité sportive.
5. Promeut la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé et de bien-être des étudiants, en favorisant une pratique régulière et adaptée à leurs besoins, en relation avec le service universitaire chargé de la santé des étudiants.
6. Assure la gestion des équipements sportifs affectés à l'université. Ces équipements peuvent être ouverts à d'autres utilisateurs que les étudiants et personnels des établissements.

Mis en place par la délibération du Conseil d'administration du 15 décembre 2009, le conseil des sports, sur convocation de son Directeur :

- Rend compte du fonctionnement du service, propose des orientations de politique sportive et coordonne les programmes annuels d'activités d'enseignement et de formation.
- En tant que gestionnaire des installations sportives de l'université, il dresse, en particulier, les projets de tarifs de leur location.
- Il fait part de ses projets et liens avec ses entités (AS Unistra, pôle haut-niveau) et partenaires extérieurs.

Le conseil est réuni au moins une fois par an.

En raison des élections universitaires de février 2025, la CFVU est invitée à désigner **trois représentants parmi les élus du collège étudiant, disposant d'un lien avec la vie sportive du campus**, pour y siéger.

##### **Délibération**

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg désigne **Félicia Cottet et Wendy Boutet** pour représenter la CFVU au sein du conseil du Service des sports.

1 siège reste vacant faute de candidat répondant aux critères attendus.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	38
Nombre de voix pour	34
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Service des sports

Fait à Strasbourg, le 07 mai 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau